

Artisanat. La fédération marnaise est la première à signer le manifeste de soutien avec les élus locaux.

La baguette en lice pour l'Unesco

Est si la baguette rejoint les quinze éléments français déjà inscrits sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco ? C'est en tout cas l'objectif des représentants de la Boulangerie et de la Boulangerie-Pâtisserie française qui ont profité de la Foire de Châlons pour lancer un premier Comité de soutien.

Autour de Dominique Anract, président de la Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie française et Philippe Chaumelle prési-

dent de la Fédération de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie de la Marne se sont notamment retrouvés plusieurs élus marnais dont les Sénateurs François Férat et René-Paul Savary, les députées Valérie Beauvais, Lise Magnier et Alina Kuric, mais aussi le président du Conseil départemental de la Marne, Christian Bruyen. Ensemble, convaincus de l'importance de préserver ce patrimoine national, ils ont signé un manifeste de soutien à la filière boulangère.

Car plus que la baguette, il



s'agit d'inscrire la culture et les savoir-faire de la baguette de pain française à la liste représentative du patrimoine culturel de l'humanité de l'Unesco, depuis la production de blé jusqu'à la vente du produit fini, en passant par toutes les filières connexes. À titre indicatif, la boulangerie-pâtisserie compte 35 000 établissements en France pour un chiffre d'affaires de près de 11 milliards d'euros et quelque 22 000 apprentis en formation.

BENJAMIN BUSSON